



Plate-Forme Haïti de Suisse

Toujours d'actualité:
Le blocage de la justice : une question d'impunité

Feu Jean-Claude Bajoux
CEDH, Port-au-Prince, 30 septembre 2008

Mort de Jean-Claude Duvalier

Dernière minute

Pétition d'un [groupe de citoyens, citoyennes et organisations de la société civile](#)

[michel-joseph-martelly-respectez-la-mémoire-et-la-dignité-du-peuple-haïtien](#)

La mort de Jean Claude Duvalier, c'est la mort d'un tyran, d'un oppresseur du peuple haïtien. Mais avec cette mort le duvaliérisme et les séquelles de ce régime sur notre pays ne disparaissent malheureusement pas. La disparition du tyran doit servir à raviver notre devoir de mémoire. Car par delà des conventions qui n'obligent personne, dans une société démocratique, le respect dû aux chefs d'Etat est un élément important de l'éducation civique qui doit former des citoyens. Ce respect n'est pas lié au pouvoir en soi, ni au fait d'avoir occupé le fauteuil présidentiel, mais à la responsabilité de représenter dignement le peuple qui l'a choisi. De ce fait, les honneurs dus à un Chef d'Etat ne sont légitimes que lorsque celui-ci a été élu et non lorsqu'il s'est saisi par la force du pouvoir ou s'il en a hérité et a exercé une répression abjecte pour maintenir son joug. Depuis le retour de JCD en 2011, une campagne de banalisation des crimes du régime duvaliériste a été menée de manière constante. Aujourd'hui, au nom du sang des victimes, des familles brisées, des cerveaux exilés et de notre pays marqué à jamais, les organisations de la société civile et les citoyens de ce pays, s'élèvent contre l'ultime affront que constitueraient des funérailles nationales pour le dictateur Jean Claude Duvalier. Au delà, des idéologies ou des affiliations politiques, nous attendons que le Chef de l'Etat élu, Michel Joseph Martelly, respecte la mémoire et la dignité du peuple haïtien en s'abstenant de cautionner par des funérailles nationales la dictature, la violence et l'oppression qui ont meurtri Haïti.

http://www.change.org/p/michel-joseph-martelly-respectez-la-mémoire-et-la-dignité-du-peuple-haïtien?utm_campaign=new_signature&utm_medium=email&utm_source=signature_receipt#share

Le combat pour la justice continue en Haïti, Cliquer [ici](#)

AlterPresse

Port-au-Prince, 4 octobre 2014

Mort de Jean-Claude Duvalier : Le droit à la justice des victimes de l'ex tyran "doit être respecté".

Cliquer [ici](#)

Avocats sans frontières Canada (AVSF-Ca)

Québec, 4 octobre 2014

Respectons aussi la tristesse des victimes. Cliquer [ici](#)

AlterPresse

Port-au-Prince, 5 octobre 2014

Le décès de Jean-Claude Duvalier ne dispense pas l'Etat haïtien de ses obligations. Cliquer [ici](#)

Collectif contre l'impunité, CEDH

Port-au-Prince, 5 octobre 2014

« Si Duvalier est mort sans être jugé, au moment de son décès, il était en revanche poursuivi pour des disparitions forcées, des exécutions extrajudiciaires et des tortures qu'il avait ordonnées. Il a certes échappé à la condamnation mais ni à la justice, ni à l'oubli » a rappelé le président de la FIDH. Cliquer [ici](#)

CP FIDH-RNDDH-CEDH

Port-au-Prince, 5 octobre 2014

Décès de Duvalier : "Laissons le reposer dans son insignifiance" Cliquer [ici](#)

Le Nouvelliste, Port-au-Prince, 6 octobre 2014

Décès de Duvalier : une nouvelle défaite pour la justice ! Cliquer [ici](#)

RadioKiskeya

Port-au-Prince, 6 octobre 2014